

Dégâts causés par la grêle sur la façade

Que faire en cas de sinistre ?



Façade



Notre conseil : adoptez dès le départ une approche structurée afin que la remise en état se déroule sans encombre et que l'assurance puisse traiter correctement le sinistre.



1. Documenter soigneusement les dégâts

Photographiez ou filmez l'ensemble de la façade et immortalisez également les zones endommagées à l'aide de gros plans.



2. Informez rapidement votre assurance

Déclarez le sinistre à votre assurance immobilière cantonale ou à votre assurance immobilière privée si votre canton n'impose pas d'assurance obligatoire. Vérifiez si une expertise ou une autorisation de la part de l'assurance est nécessaire avant d'entreprendre les réparations.



3. Évaluer les dégâts de manière professionnelle – envisager les premières réparations d'urgence

Faites examiner les fissures et autres dommages par un spécialiste. En effet, ce qui semble anodin à première vue peut s'avérer plus grave et entraîner des dommages consécutifs coûteux. Faites donc vérifier si des mesures d'urgence immédiates sont nécessaires.



4. Attendez l'autorisation de l'assurance

Attendez l'autorisation et, si nécessaire, l'expertise de l'assurance avant de faire effectuer la réparation complète et définitive de votre façade.



5. Remise en état avec une protection renforcée

Planifiez une remise en état dans les règles de l'art avec un professionnel. Profitez de l'occasion pour améliorer la protection de la façade et la rendre plus résistante aux dommages futurs. Nous vous conseillons volontiers dans le choix d'un système adapté et vous aidons à trouver un poseur compétent. Vous pouvez également vous adresser à votre poseur de confiance et lui remettre la brochure du système ci-jointe.



Agir rapidement

C'est particulièrement important pour les isolations en laine de roche ou en laine de verre : si la surface est endommagée, l'humidité peut s'infiltrer dans le système et causer des dommages secondaires. Dans ce cas, faites appel à une entreprise spécialisée qui protégera provisoirement les zones touchées et les colmatera dans les règles de l'art. Dans le cas d'isolants en EPS ou en PIR, l'urgence est généralement moindre. Il convient néanmoins de documenter les dégâts et de coordonner la suite de la procédure avec l'assurance et une entreprise spécialisée.

En cas de dégâts importants

En fonction de l'étendue des dégâts, le revêtement est retiré jusqu'à l'isolation de la façade, puis remis en place. Important : à partir de 2027, une classe de résistance à la grêle plus élevée sera probablement obligatoire dans certaines régions. Si vous souhaitez réduire les risques de dommages futurs, la résistance à la grêle doit être prise en compte dès le choix du système. Sto dispose de systèmes testés et certifiés de classe 4 pour la résistance à la grêle.

En cas de dommages légers

Les zones friables ou endommagées sont éliminées localement jusqu'à la couche porteuse, puis colmatées avant que la surface de la façade puisse être recouverte d'un nouveau revêtement.

En principe

les systèmes de revêtement à liant organique présentent, grâce à leur plus grande élasticité, une résistance aux fissures et aux chocs nettement supérieure à celle des solutions traditionnelles. Ils offrent donc une meilleure résistance à la grêle que les enduits purement minéraux.



Photo du haut : là où les grêlons ont frappé, ils ont laissé des dommages visibles sur la façade. Une rénovation ciblée est désormais nécessaire pour restaurer la protection et l'aspect de la façade.



Photo de droite : lorsque les grêlons atteignent la taille d'une balle de golf, les façades peuvent subir des dommages considérables. La robustesse devient alors un facteur décisif lors de la conception.



Vérifier le risque de grêle

Sur www.protection-dangers-naturels.ch, vous pouvez vous renseigner sur le risque de grêle ans votre lieu de résidence.

Sto SA

Route de Sorge 2
1030 Bussigny
Téléphone 021 802 82 20
sto.ch.bussigny@sto.com
www.stoag.ch

Centre de support technique

Téléphone 021 802 82 20
tsc.ch@sto.com